

pas moins de \$500,000 de surplus, tout en n'augmentant pas les taxes, et je rendrai justice à M. TILLEY, si je rappelle aussi à cette Chambre ce que celui-ci avait prétendu à ce sujet. Ayant exposé la politique qu'avait suivie l'ancien gouvernement, montré ce qui avait été fait relativement à l'industrie et au commerce sous cette politique progressive, M. TILLEY, demandant ce qu'il résulterait d'une dépense de soixante millions pour les canaux et le chemin de fer du Pacifique, disait :

“Et pouvons-nous supposer qu'avec toutes ces influences, il n'y aura pas une augmentation de revenu suffisante pour rencontrer l'intérêt à payer sur le coût de ces nouveaux travaux publics?”

Les taxes devant être augmentées par suite d'une dépense de soixante millions, il démontre ceci : que si le Canada marche à l'avenir comme il a marché sous l'ancienne administration, nous pouvons prévoir avec confiance une augmentation suffisante du revenu du pays pour rencontrer ces trois millions de taxes additionnelles. M. TILLEY ajoutait :

“Mais supposant que tout cela n'est qu'une vaine illusion, que malgré cette énorme dépense, malgré l'achèvement du Pacifique et de nos magnifiques canaux, la population ne s'accroîtra pas dans la proportion des dix dernières années; supposons qu'il n'y aura pas une augmentation dans les importations et le commerce général, cela peut-être supposé, mais cela certainement, ne se réalisera pas, quelle pourrait être notre position si nous étions obligés de recourir à l'augmentation des taxes pour couvrir le déficit? J'ai dit que durant les cinq dernières années, la moyenne des droits perçus sur les importations est de 12½ par cent. Durant les premiers six mois de la présente année, la moyenne n'a pas été de dix par cent. A l'expiration de l'année elle n'excèdera pas ce chiffre. Supposons qu'il devienne nécessaire d'imposer des taxes additionnelles égales à celles exigées durant les cinq premières années de la Confédération, en augmentant la moyenne de 10 à 12½ par cent. Est-ce que la taxation du passé a été oppressive? Est-ce que notre peuple s'est trouvé surchargé? Je ne le pense pas. Mais appliquons cette augmentation des taxes aux importations de la présente année, qui seront probablement de \$125,000,000. Cela nous donnera \$3,437,000 pour rencontrer l'intérêt, et le fonds d'amortissement, et la commission sur les intérêts, qui se montent en tout à \$3,367,000. Si nous considérons que, durant les cinq dernières années, nous avons pu supporter une augmentation de dette de \$30,000,000, nous pourrions bien supporter une autre augmentation de \$30,000,000 durant les dix années suivantes sans considérablement augmenter les taxes; et en ce faisant nous développons un magnifique pays dans l'intérêt de millions d'habitants, nous augmentons la force de cette Puissance et nous lui permettrons de continuer d'être le bras droit de l'Empire Britannique.”

*L'hon. M. Tupper*

Je pense, M. l'ORATEUR, que j'ai lavé mon hon. collègue, et prédécesseur de l'hon. monsieur, de l'imputation d'avoir proposé une augmentation de trois millions de taxes pour couvrir un déficit devant se déclarer en 1873-74. Mais il y a un autre point de vue sur lequel j'attirai l'attention de cette Chambre, et c'est ceci : Je dis qu'il n'y a pas un membre de cette Chambre qui puisse n'être pas satisfait de voir que l'exposé du ministre des Finances fait il y a un an, exposé annonçant l'éventualité de ces trois millions additionnels se soit trouvé dénué de fondement. Je dois croire que l'hon. monsieur lui-même est animé d'un esprit suffisant de patriotisme pour l'engager à se réjouir de ce qu'il s'est montré un faux prophète en cette circonstance. Mais il y a un autre point au sujet de cette augmentation de trois millions de taxes, qui devrait satisfaire les membres de cette Chambre et le peuple en général, et c'est ceci :—Ces trois millions, et plus, s'il faut en juger par ce qui a déjà été dit, ont été pris de la poche du peuple durant l'année passée, en augmentant les taxes, et je doute que personne ne l'eût su, si je n'avais pas fait quelque bruit à ce sujet. Telle est la position du Canada, et nous devons le contempler avec un sentiment d'orgueil, et telle est sa puissance et sa richesse que ces trois millions de taxes additionnelles, nécessaires ou non, soient sortis des poches du peuple et entrés dans le trésor public sans que personne ait eu à se plaindre. Je soumets cela à l'hon. monsieur comme preuve que cette Chambre et le pays ne souffriraient jamais l'hon. ministre des Finances de jeter un doute sur la capacité du peuple de procéder à l'exécution des grands travaux publics dont dépend la prospérité et l'avenir du Canada. Maintenant, M. l'ORATEUR, l'hon. monsieur a déclaré que les dépenses atteindront vingt-quatre millions. De quoi s'agissait-il l'hiver dernier? Est-ce que l'hon. monsieur voulait établir un déficit sur le papier, qui était pour ne jamais exister réellement, ou était-ce un déficit tangible qu'il fallait rencontrer par une augmentation de taxes? Je ne citerai pas le discours de l'hon. monsieur, à moins qu'il devienne nécessaire de le faire. Chaque hon. monsieur n'a seulement qu'à le lire pour trouver que tout le débat, l'année